

A.M Conseil

société à responsabilité limitée (société à associé unique)

au capital de cent (100) euros

siège social : 60 rue François 1er 75008 Paris

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Anthony Florian MONY, associé, demeurant 89 Rue du Général de Gaulle 92290 Châtenay-Malabry, a souscrit 1000 parts sociales d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de cent (100) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cent (100) euros.

Les mille (1000) parts sociales d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de cent (100) euros.

Les parts sociales ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Paris, le

Monsieur Anthony MONY
Associé